Traité avec la CEE

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 196

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

De Louis XVI au «women's club»

J'ai fait cet été la connaissance d'une jeune Suédoise, qui vient d'épouser en secondes noces l'un de mes amis.
Elle m'a raconté son premier mariage. Avec un Français à particule. Cérémonie dans je ne sais quelle église de Passy. Témoin du mariage pour Monsieur : le prince Xavier de Bourbon-Parme. Lorsqu'il lui a été demandé : « Acceptez-vous pour époux... » etc, elle a dû se retourner vers le prince, lui faire une révérence pour lui demander son autorisation, qu'il a donnée de la meilleure grâce du monde en inclinant légèrement la tête !
On se persuade que tous les milieux ne sont pas également pénétrés des doctrines de Reich...
Après quoi, chaque année, au 21 janvier, elle a assisté avec son mari, l'un et l'autre en grand deuil, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, à une messe solennelle célébrée pour le repos de l'âme de Sa Majesté Louis XVI, « fils aîné de l'Eglise »...
Là encore, à la réflexion, on se persuade que tous les postulats de Marx, Lénine, Trotsky, Régis Debray et autres bons esprits, ne sont pas uniformément acceptés — même à Paris !
La voici devenue Américaine par son second mariage et promise, si Dieu veut, à la présidence d'un « women's club » du Connecticut ou de New Jersey, libre de choisir entre M. Nixon et M. McGovern — ce qui est une satisfaction tant pour le cœur que pour l'esprit.

J. C.

TRAITÉ AVEC LA CEE

Le «oui» de Schwarzenbach

Schwarzenbach dira oui au traité avec la CEE. Il ne joue pas la carte de la xénophobie. Il laisse cela à l'Action républicaine. Il fait confiance à M. Brugger.
Vorort et Schwarzenbach sont d'accord jusqu'au libre échange. Ensuite ils seront d'accord encore, cousins réconciliés, pour qu'on n'aille pas plus loin dans le sens de l'intégration. On en est toujours à la politique Schaffner. C'est cela la politique européenne des patrons.
M. Vincent, au lieu de mettre le disque sur l'Europe des monopoles, devrait analyser de plus près les intérêts du patronat suisse. Ils diront « oui » pour avoir le profit et pour pouvoir mieux ne pas aller plus loin. Oui au libre échange, avant le « non » à toute atteinte à leurs privilèges.

JURA

Séparatisme et révolution

« Le séparatisme sécrète le gauchisme. Comme l'abcès le pus ! » Cette constatation d'un éminent professeur d'économie politique, grand chantre de la libre-entreprise et du capitalisme triomphant, pour excessive et péjorative qu'elle paraisse, n'en révèle pas moins une réalité objective et les craintes de la droite économique dirigeante.
Dans le Jura, comme partout ailleurs où existe un « Mouvement de libération nationale », le Rassemblement jurassien est en train de se transformer de l'intérieur d'une part sous la pression des événements et des contraintes extérieures et, d'autre part, à la suite d'une prise de conscience de ses membres.
L'ordre existant (armée, développement régional inégal, culture, etc.) est ainsi fondamentalement remis en question. Le séparatisme jurassien, né d'une réaction presque exclusivement nationaliste, connaît aujourd'hui une mutation en profondeur évidemment inquiétante pour les milieux bourgeois.

Face à la réaction

L'émergence au sein de ce mouvement de la gauche jurassienne, l'appui apporté et affirmé récemment encore par des organisations telles que la LMR, le POP, le Mouvement universitaire jurassien, la Jeunesse socialiste, le soutien renouvelé de groupements d'inspiration chrétienne (à l'exclusion évidemment des membres du PDC) permettent d'affirmer que le Jura vit actuellement une révolution sociale. Cette qualification appliquée à la situation politique présente peut paraître exagérée — et elle l'est si l'on oublie de mentionner le poids encore important et très souvent déterminant de la réaction dans le Jura.

Les retombées de l'attentisme

Cependant, les données actuelles sont telles que tout pourrissement de la situation, que tout attentisme (et nous ne sommes pas encore à la veille d'une issue favorable !) renforcera toujours davantage le courant jurassien de révolution sociale.

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La bataille de l'information

A propos des accords en préparation entre l'économie suisse et la République démocratique allemande, le « Sonntags Journal » (39) écrit, en légende de deux photos : « La RDA peut acheter sa reconnaissance pour 280 millions de francs or. » Il s'agit du montant des avoirs suisses nationalisés dans cette république. Est-ce en réalité si simple ?
La « Weltwoche » (38) consacre une page au fi-